

## PV du CA DU 9 DECEMBRE 2023

### 1-Accueil des futurs membres du CA de la liste de M. Ravaille :

### 2-Approbation du CR du CA du 14 octobre 2023

**Vote : Adopté à l'Unanimité**

### 3- Rapport moral du président de l'exercice 2022-2023, d'une AG à l'autre :

(Voir rapport moral détaillé sur PV AGO 2023)

L'UTL34 : une seule association qui regroupe : 7 villes centres et 3 villes annexes, reposant sur le bénévolat des professeurs, comme de tous les membres du CA et des CP, ce qui permet de limiter le montant de la cotisation, soit pour 2023-2024 cette dernière s'élève à 140€, 120€ pour les étudiants de Lodève, 50€ pour ceux qui ne suivent que les cours en visioconférences, et 100€ pour les structures de l'UFUTA qui souhaitent partager des cours en visioconférences de nos professeurs

Rappel de quelques points : les cours sont réservés à nos adhérents, ils doivent être à jour de leur cotisation, présenter leur carte, avec la photo, (à Pézenas il faut également présenter sa CNI)

1.Administration : Le poste de 1<sup>er</sup> vice-président a été supprimé. En cas d'empêchement de M Ravaille, M Boulmier serait amené à gérer son absence

- Modification des dates pour les inscriptions (dès juillet par internet)
- Redéfinition du rôle des VPA
- Modification du nom du Club
- Représentation des professeurs : 1 titulaire : Mme Bolliet, et 1 suppléant : M Pons
- La feuille de présence des étudiants dans chaque cours, indispensable pour l'assurance
- Les cours de conversation de langues étrangères, qui peuvent justifier un effectif limité.

2. Point financier : C'est la troisième année de déficit, depuis le Covid. (Environ 12000€)

Pour revenir à l'équilibre, 3 possibilités : Augmenter la cotisation d'environ 10€ €, réduire les dépenses (de déplacement pour des effectifs insuffisants), ou d'augmenter le nombre des adhérents, avec l'objectif d'atteindre les 1500 inscrits dans 3 ans (NB les effectifs sont en hausse cette année)

Les investissements ont été modestes : environ 700€

L'inventaire a été effectué par M Guyon.

Remerciements à Ms Boulmier et Barale pour tout leur travail

3- La Fête de l'UTL le samedi 27 mai a remporté un vif succès, malgré un problème qui a nécessité un changement de salle la nuit précédente. Prix de revient : environ 11 135€.

En fin d'année 2023/2024 aucune salle n'est disponible à Sète, (il faut prévoir dès maintenant la salle pour la suivante en 2025). Les fêtes de convivialité, dans chaque site, seront améliorées afin de compenser l'impossibilité d'organiser la fête de fin d'année.

4- Point sur la rentrée : elle s'est bien passée dans l'ensemble, Lamalou a été confrontée à un problème de salles, et Pézenas n'a pu commencer qu'avec une semaine de retard.

L'UTL a, cette année, 75 professeurs, dont certains ne font que des conférences (1 départ)

Le nombre des étudiants s'élève à 1105 à ce jour (954 l'an passé), et celui des membres d'honneur : 26

Soit un total de 1202 Adhérents. (Retour au même chiffre qu'avant le Covid

NB : L'ouverture d'un nouveau site à Lodève génère de nouvelles charges : nouveaux professeurs, des frais de fonctionnement et de déplacements.

5. Les activités : Le Club étudie les projets présentés par les voyageurs, hors période de cours.

Tous les renseignements sont sur le site de l'UTL34

6. Communication : Avec les Maires, en particulier à Lodève en compagnie de Mme Pomarède

Communication interne : des comportements déplacés par des étudiants à déplorer à Pézenas et à Sète.

Les rencontres du Président avec les étudiants, dans chaque site excepté celui de Frontignan, se sont bien passées.

Remerciements pour les affiches à l'équipe de la communication

7. L4UFUTA et nous

-2022-2023 : l'AG s'est déroulée à St-Germain en Laye, LUTL34 présentait 2 mémoires aux concours des Plumes, une nouvelle, et une analyse sur le monde et la surproduction de déchets, cette dernière a reçu la Plume d'or.

Une première année de cours en visio-conférence partagée avec l'UL de St Germain et celui d'Orléans est très prometteuse, et nous espérons développer cette expérience. M Butez s'est même déplacé à l'UTL de Dinard, avec le même succès.

NB il faut envoyer le programme des cours en Visio à l'UFUTA dès février 2024

2023-2024 l'AG de l'UFUTA se déroulera à Sète du 27 au 30 juin 2024 au Lazaret à l'issue du concours des Chardons. L'UTL34 a 6 représentants à l'AG de l'UFUTA.

M Ravaille remercie tous les bénévoles qui travaillent avec lui afin d'assurer au mieux la bonne marche de l'association : VP, VPA, Trésorier, Trésorier adjoint, Secrétaire-directrice des études, secrétaire adjointe, tous les membres des CP, et M Collignon pour la réalisation de belles affiches

► **Vote : Le rapport moral présenté est adopté à l'unanimité par le CA. Ce bilan moral sera présenté à l'AGO au nom du CA de l'UTL34.**

**4-Rapport financier, présenté par M. Boulmier : (voir rapport financier détaillé sur PV AGO 2023)**

Nous constatons une légère reprise des inscriptions d'adhérents cette année, puisque nous sommes passés de 908 adhérents payants en 2020-2023(111 650€) à 968+49 adhérents en 2023-2024(129 335€)

Pour résumer : Situation au 31 Aout 2023 :

Classe 5 :	104 458,73 €
Total Dépenses (hors amortissements) :	140 092,82 €
Total recettes	130 380,11 €

**Solde : Recettes --Dépenses -9 712,71 €**

**NB il faut y ajouter la dotation aux amortissements et les immobilisations**

Lors de l'AGO il sera demandé un vote pour autoriser de prendre sur les réserves la somme nécessaire pour combler le déficit de l'exercice.

► **Vote : Le rapport financier présenté est adopté à l'Unanimité, il sera présenté à l'AGO au nom du CA**

## **5-Constataion et Validation de la liste unique présentée à l'AG (liste en PJ convocation AGO)**

« Le CA prend acte que la liste présentée par M Stéphane Ravaille remplit les conditions requises pour candidater »

**Vote pour acter la validité de la liste candidate : liste conduite par M. Ravaille Adoptée à l'Unanimité**

La liste présente 33 personnes, auxquelles il faut ajouter les 2 représentants des professeurs déjà élus lors de la dernière réunion des professeurs le 16 septembre 2023 : Mme Bolliet, titulaire, et M Pons son suppléant.

A l'issue de l'AGO le CA se réunira pour nommer les membres du Bureau et distribuer les missions de chacun.

Un document sera adressé à la préfecture pour déclaration des membres du Bureau

## **6-Modification des statuts de l'association par l'AGE du 16 /12/2023**

L'UTL 34 souhaite créer une nouvelle distinction destinée à remercier et à honorer les professeurs après de nombreuses années de cours par « l'Honorariat », distinction différente de celle de Membre d'Honneur de l'UTL

## **7-Organisation matérielle des AGE et AGO du 16 décembre à Mèze**

- Feuilles d'émargements – Un carton avec le nombre de pouvoirs sera donné à chaque adhérent porteur de pouvoir(s). Les retardataires qui arriveront après l'AGE, pourront être inscrits et voter pour l'AGO. Les pouvoirs sont valables pour les 2 AG

Horaires des réunions. AGE : 9h30 AGO :10h

Pour les organisateurs : leur présence est attendue à 8h15/8h30

Suite à l'AGO, un apéritif sera proposé aux adhérents présents aux AG

## **8- Communication du Président :**

8-1 M. Ravaille souhaite organiser une journée de séminaire le 20 janvier de 9h30 à 16h entre les membres du Bureau VP et VPA

8-2-Projet Fablab l'Alternateur : des négociations sont en cours pour permettre à tous les adhérents de l'UTL d'adhérer à ce laboratoire en bénéficiant d'un tarif privilégié. L'UTL ne peut collecter des fonds, les encaisser puis les reverser à cette association, les étudiants intéressés devront s'inscrire directement avec un tarif privilégié.

8-3 Rappel : Avec l'élection d'un nouveau CA toutes les commissions de notre association sont à renouveler, dont les CP.

## **9- Le Club Culture et Loisirs : Informations par Mme Fournier**

Il paraît souhaitable de travailler en binôme de référence pour préparer un voyage ou une sortie sous la responsabilité du voyageur, afin d'éviter qu'un problème technique ne bloque le dossier.

De même, afin de mieux se faire connaître, des permanences CLUB pourraient être organisées dans chaque site (comme à Sète)

Un sondage est prévu pour les adhérents UTL34 sur le club (les activités, les moyens de transport, le mode de logement, les destinations, les tarifs, ...etc...)

La présentation d'un voyage en Croatie est annulée, le voyageur proposant en changement de date non compatible avec les cours. Le voyage à Marseille est déplacé.

La présentation d'un voyage aux « Fallas de Valencia », retirée préalablement est reproposée, ce voyage se ferait avec la participation d'une autre association : l'ASAGAP. Si cela devait se faire, il faudrait que tous les participants soient membres du Club.

Rappel : les fiches d'inscription au Club sont disponibles en ligne sur le site.

Mme Fournier propose également d'augmenter le tarif d'inscription au Club.

#### **10- L'UFUTA et nous : Manifestation des Chardons**

Dès le mois de janvier les bulletins d'inscription seront envoyés à chaque structure de l'UFUTA, afin d'obtenir des réponses en Mars. Ce qui permettra de parfaire l'organisation des Chardons par l'UTL34.

#### **11- Aucune Question diverse :**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance se termine à 12h40.

La Secrétaire adjointe : Christiane Clapies

Le Président : Stéphane Ravaille